

Découvrir le droit du travail : initiation

OBJECTIFS

- Instruire une veille ad 'hoc dans le domaine des ressources humaines en comprenant le cadre légal du droit du travail et du droit social pour le transposer /incrémenter dans le quotidien de l'entreprise.
- Concourir à la gestion administrative du personnel de son entrée dans les effectifs à son départ en intégrant des processus opérationnels efficaces afin de garantir une conformité légale et un suivi des données dans les outils RH
- Orchestrer le quotidien des collaborateurs en intégrant les aspects légaux pour contribuer et renforcer le mieux-être au travail en consolidant l'employabilité

PROGRAMME DE LA FORMATION

Connaître le cadre légal de la fonction RH

- Utiliser les sources du droit du travail
- Trouver l'information, maintenir sa veille

Gérer les contrats de travail

- Les formalités liées à l'embauche du salarié
- Les formalités liées à la sortie du salarié
- La notion de contrat de travail
- Les clauses du contrat de travail (période d'essai, mobilité, non concurrence...)
- Le CDD, le temps partiel
- Identifier le contrat de travail adapté à la situation : CDI, CDD, contrats aidés, sous-traitance, portage salarial
- L'absence du salarié et la notion de suspension du contrat de travail
- Les différents types d'absence (maladie, AT, maternité...)
- Le pouvoir disciplinaire de l'employeur

Maîtriser les fondamentaux de la rupture du contrat de travail

- Distinguer les incidences entre la rupture à l'initiative du salarié et à l'initiative de l'employeur.
- Appliquer les règles et procédures spécifiques à chaque mode de rupture du contrat de travail : démission, licenciement, rupture conventionnelle, retraite
- Les diverses sanctions possibles (avertissement, mise à pied...)

Connaître et respecter le statut particulier des représentants du personnel

- Le délégué syndical
- Le délégué du personnel
- Le comité social et économique
- Le CSSCT

MÉTHODES MOBILISÉES

Tout au long de ce parcours nous aurons recours à une pédagogie active, construite à partir d'une alternance d'exposés illustrés de l'expérience de l'intervenant, de mises en situation concrètes analysées et commentées, d'études de cas voire d'entraînements suivant les objectifs précis retenus.

Le rôle de notre intervenant est de rendre les participants acteurs de leur formation, grâce à l'utilisation d'outils variés et efficaces, centrés autour du contexte propre des stagiaires.

Dans une recherche de qualité, nous avons sélectionné un intervenant, qui en plus de sa parfaite maîtrise du sujet, saura faire preuve d'une approche pédagogique ludique, ainsi que d'un dynamisme communicatif.

PUBLIC

- Entreprise

DURÉE

2 jours



POURQUOI SE FORMER ?

Comprendre les fondements du droit du travail est essentiel pour toute personne évoluant dans le domaine des ressources humaines. Cette formation vise à fournir les connaissances de base nécessaires pour naviguer efficacement dans le paysage juridique complexe régissant les relations employeur-employé.

PRÉREQUIS

Aucun prérequis n'est nécessaire.

MODALITÉS DU PARCOURS

- Formation dispensée en présentiel / Distanciel (visio) / E-learning / Blended Learning
- Les délais d'accès à la formation sont estimés à 15 jours
- CP Formation est accessible au PSH. Plus d'informations sur notre site : cp-formation.com/accessibilite-pmr/

POURQUOI CHOISIR CP FORMATION ?

CP Formation, c'est avant tout une équipe de passionnés par la formation, qui a décidé de se réunir autour d'une philosophie commune : La formation qui s'adapte à vos besoins.

Notre objectif est de vous accompagner dans toutes les étapes de votre projet :

- Avant la formation : dans le choix de vos formations, la gestion administrative et la recherche des solutions de financements.
- Pendant la formation : dans la personnalisation de l'approche et l'adaptation à votre contexte, conjointement avec notre intervenant(e).
- Après la formation : dans le suivi de votre satisfaction.

Pour tous renseignements, contactez nous :

03.87.37.97.77

contact@cp-formation.com